



CONDITIONS D'ADMISSION

Elève issu(e) de la classe de 3ème, de seconde GT (réorientation)
Elève ayant un CAP ATMFC, un CAP AEPE (formation initiale)
Après entretien avec le Chef d'Etablissement

QUALITÉS REQUISES

Sens du relationnel, des responsabilités
Adaptation au secteur d'activité et missions
Respect des règles de confidentialité et sanitaires
Aptitude à travailler en équipe
Résistance physique et psychologique
Esprit d'analyse et de synthèse
Maîtrise de soi, goût de l'effort et ténacité

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

L'Enseignement Professionnel - 15h00 :

- Bloc 1 : accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée ;
- Bloc 2 : intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne ;
- Bloc 3 : travail et communication en équipe pluriprofessionnelle ;
- Bloc 4 : réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné.
- PSE : Prévention Santé Environnement
- Economie-droit

L'Enseignement Général- 12h00 :

- Français - Histoire-Géographie - EMC, Mathématiques - Sciences physiques, Arts appliqués, Education physique et sportive, Langue vivante : Anglais
- + 3h00 d'AP (Accompagnement personnalisé)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, soins et services à la personne exerce ses activités :

- dans le souci constant de la bienveillance des personnes ;
- en prenant en compte le projet individualisé ou le projet de vie de la personne et le projet de la famille pour leur enfant ;
- en respectant les règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnels ;
- dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle en référence aux limites de compétences ;
- en adoptant une posture professionnelle adaptée et une attitude réflexive sur ses pratiques professionnelles et ses activités (communication interprofessionnelle, relation soignant-soigné, rigueur, prise de recul, utilisation d'un vocabulaire professionnel, prévention des risques professionnels,...).

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Accompagnement, soins et services à la personne» exerce ses activités auprès de l'enfant, de l'adolescent, de la personne adulte ou âgée, de la personne en situation de handicap, y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance.

Il exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène, de confort, de sécurité et d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il est également amené à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités d'éducation à la santé en lien avec le projet de l'établissement, et participe à des activités de gestion, en fonction du contexte de travail.

Ce professionnel intègre, dans ses activités, l'usage de la domotique et d'outils numériques, en prenant en compte leur évolution dans le contexte professionnel. Il fait preuve de capacités rédactionnelles dans le cadre de ses activités. Il travaille au sein d'établissements sanitaires et médicosociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

22 semaines de stage en milieu professionnel sur les 3 années : dont 10 semaines obligatoires auprès de l'adulte non-autonome.



LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles d'animation : enfants, adultes

Matériels professionnels

Salles de classe équipées de vidéoprojecteur

Pédagogie de classe inversée



LES + À SAINT VINCENT DE PAUL

Formation SST et PRAP2S

Accompagnement personnalisé pour l'orientation post Bac

Accompagnement Parcoursup

Des enseignants à l'écoute, disponibles, rigoureux et innovants dans leur pédagogie

Une situation privilégiée permettant des sorties culturelles, pédagogiques

Sorties, voyages linguistiques

Mini-forum des métiers et des formations

Visites de structures, interventions de professionnels

Et après ...

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Auxiliaire de puériculture

Aide soignant

Infirmier

Accompagnant Educatif et Social (AESH, AVS, AMP)

Moniteur éducateur

Technicien d'intervention sociale et familiale

Préparateur en pharmacie

Accompagnant de personnes en situation de handicap, de dépendance

Assistant de service social

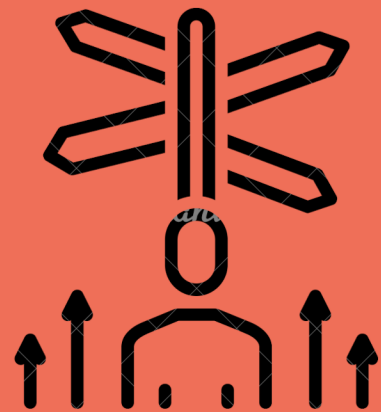
Brancardier

Educateur de jeunes enfants

Educateur spécialisé

Responsable hébergement

...



POURSUITE D'ÉTUDES

BTS en 2 ans :

- Economie Sociale et Familiale *

- Diététique

- Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

- Analyses de Biologie Médicale

DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique

Diplôme d'Etat :

- Aide-soignant

- Infirmier

- Auxiliaire de puériculture

- Technicien de l'intervention sociale et familiale

* Coursus proposé au Lycée St Vincent de Paul

SAINT
Vincent
DE PAUL
LYCÉE PROFESSIONNEL
& TECHNOLOGIQUE

LYCEE PROFESSIONNEL & TECHNOLOGIQUE SAINT VINCENT DE PAUL

8 Bd du Général de Gaulle, 60000 Beauvais

secretariat@st-vincentdepaul.fr

03 44 11 16 00



SCANNEZ MOI

Retrouvez-nous sur

